



BUREAU INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS (IBCR)

PROGRAMME DE RENFORCEMENT INTÉGRAL DES DROITS DE L'ENFANT

Agissez pour faire des droits
de l'enfant une réalité dans le
monde

Devenez volontaire !

Avec le volontariat international, utilisez vos compétences pour faire avancer les droits de l'enfant !

En devenant volontaire, vous contribuez à renforcer l'action d'organisations nationales.

Partagez votre expertise, approfondissez vos connaissances et vivez une expérience hors du commun en rejoignant le programme de coopération volontaire du Bureau.

Vos compétences peuvent faire la différence !



Vous pouvez devenir volontaire si :

- Vous êtes de nationalité canadienne
- Vous êtes résident(e) permanent(e) du Canada
- Vous parlez français ou espagnol

Des compétences variées recherchées :

- Développement organisationnel
- Gestion de projet
- Communication et plaidoyer
- Suivi, évaluation et apprentissage
- Droit, droits de l'enfant
- Égalité des genres
- Innovation sociale
- Travail social
- ...

Avantages :



De nombreuses **destinations**



Accès à un programme de **formation continue** et à un accompagnement continu



Allocation de subsistance et d'hébergement



Prise en charge des billets d'avion, assurance, etc.



Thématiques de travail variées et passionnantes



Contribue à la recherche d'innovation pour promouvoir et **faire avancer les droits de l'enfant**



Travaille avec des **organisations bien établies** dans leur communauté

Devenir volontaire, c'est :

- Rejoindre un mouvement global pour faire progresser les droits humains et la solidarité internationale
- Participer à construire des environnements sécuritaires, protecteurs et inclusifs pour les enfants
- Découvrir de nouvelles cultures, et vivre une expérience professionnelle et humaine enrichissante

Vous ne pouvez pas partir à l'étranger mais souhaitez tout de même vous impliquer ?

Contactez-nous pour en savoir plus sur nos opportunités de mentorat professionnel depuis le Canada !



**Des mandats de
10 à 12 mois**

Programme de coopération volontaire (PCV) de l'IBCR pour les droits de l'enfant

Dans le cadre de son programme de coopération volontaire, le Bureau international des droits des enfants (IBCR) agit pour améliorer le bien-être et le respect des droits de l'enfant, en particulier des filles, ainsi que l'égalité des genres.

D'une durée de huit ans (2020-2028), cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération volontaire du Canada financé par Affaires mondiales Canada.

250 mandats de coopération volontaire

+30 partenaires agissant pour une mise en œuvre effective des droits de l'enfant, en particulier les droits des filles et des enfants les plus vulnérables.

Ils interviennent pour le respect et la protection des droits de l'enfant, dans l'accompagnement ou la prise en charge des enfants victimes de violences, d'abus, de traite, en situation de conflit armé etc.

11 pays programmatiques dans 3 régions :

- Amérique centrale et du Sud : Colombie, Costa Rica, Honduras, Pérou
- Afrique du Nord : Maroc, Tunisie
- Afrique subsaharienne : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Madagascar, Sénégal, Togo

Un **Laboratoire social**, espace collaboratif permettant l'échange entre tous les partenaires du projet et la mise en pratique d'idées novatrices en matière de **droits de l'enfant**, d'**égalité des genres**, de **non-discrimination** et d'**inclusion**.

« Concrétiser les droits des enfants
à risque ou victimes de violences
et les droits des enfants en contact
avec le système de justice. »

Suivez-nous sur :



805, rue Villeray, Montréal, (Québec)
H2R 1J4 Canada
Tél. + 1 514 932 7656

pcv@ibcr.org
www.ibcr.org



En partenariat avec

Canada